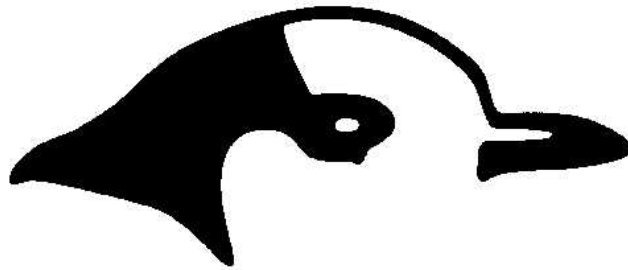


Projets de réserves de biodiversité des lacs Vaudray et Joannès et du lac Sabourin

Mémoire soumis au bureau d'audiences publiques sur l'environnement



Société du Loisir Ornithologique de l'Abitibi (SLOA)

Octobre 2004

Qu'est-ce que la SLOA?

La Société de Loisir Ornithologique de l'Abitibi (SLOA) est un organisme à but non lucratif créé en 1983 par un groupe d'amants de la nature passionnés par les oiseaux. À l'heure actuelle, cet organisme compte près d'une centaine de membre répartis sur l'ensemble du territoire de l'Abitibi. De plus, cette association est membre de l'Association québécoise des groupes d'ornithologues (AQGO).

Objectifs de la SLOA

- 1) Promouvoir le loisir ornithologique en Abitibi et favoriser le regroupement des gens qui y sont intéressés;
- 2) Organiser des activités permettant aux membres de mieux connaître et découvrir l'avifaune de la région;
- 3) Compiler les observations ornithologiques transmises par ses membres sous forme de feuillets d'observations quotidiennes;
- 4) Sensibiliser les gens à la protection et à la conservation du milieu naturel;
- 5) Collaborer avec les individus, groupes ou organismes qui effectuent des études ornithologiques.

Position de l'organisme quant aux cadres de conservation et de gestion proposés

Considérant la faible proportion du territoire actuel de l'Abitibi ayant un statut officiel de protection, notre organisme accueille de façon très favorable la création de ces deux aires de biodiversité dans les secteurs de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or. En effet, cette première étape de la constitution d'un véritable réseau d'aires protégées en région s'inscrit directement dans un des objectifs principaux de notre organisme, soit de « sensibiliser les gens à la protection et à la conservation du milieu naturel ».

Potentiel ornithologique des aires de conservation proposées

Les ornithologues membres de la SLOA ont produit 80 feuillets d'observations quotidiennes dans le secteur des lacs Vaudray et Joannès, totalisant plus de 226 heures d'observations sur le terrain. Au moins 116 espèces ont été répertoriées

sur ce territoire. Quant au secteur du lac Sabourin, il a jusqu'ici été moins fréquenté par les ornithologues amateurs. Néanmoins, les huit feuillets produits y totalisent plus de 24 heures d'observation, pour un total de 44 espèces. Cette liste d'observations constitue la base d'information ayant permis de dresser un premier portrait de l'avifaune de ces aires de conservation, tel que présenté dans le document soumis pour consultation publique (Direction du patrimoine écologique et du développement durable 2004). Il est toutefois nécessaire de rappeler que le nombre d'espèces réellement présentes dans les aires projetées est certainement plus élevé en réalité, notamment dans le secteur du Lac Sabourin, en raison du fait que seule une faible partie des territoires visés ont été bien couverts par les ornithologues amateurs.

En plus du sommaire présenté dans le document soumis pour la consultation publique, nous aimerions souligner la présence d'espèces particulières à l'échelle provinciale, qui ont été signalées dans les aires projetées : le Tétràs à queue fine et la Paruline à gorge grise. Avec la Grue du Canada déjà mentionnée dans le document de référence, il s'agit des trois espèces potentiellement nicheuses répertoriées dans les aires de biodiversité projetées qui sont les plus rares à l'échelle du Québec.

Le Tétràs à queue fine

Le Tétràs à queue fine fréquente les tourbières dégagées, les brûlés et les coupes forestières en régénération. On le retrouve aussi parfois dans les champs abandonnés. Il est considéré comme étant un nicheur rare dans le nord du Québec méridional. ***À l'échelle provinciale, l'espèce est présente uniquement en Abitibi et dans la région nord du Québec.*** Lors des travaux sur l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec, il n'a été repéré que dans 12 des 2 464 parcelles d'inventaires de la province (0,5% d'entre elles). Dans la réserve des lacs Vaudray et Joannès, quatre à cinq individus ont été signalés dans un brûlis à l'est du Lac Vaudray les 5 et 11 novembre 2002 (R. Deschênes, C. Gagné). Dans le secteur du lac Sabourin, six individus ont été aperçus le 24 octobre 1997 (P. Cossette). Les grandes tourbières du secteur sont fort probablement des habitats favorables à cette espèce, mais rarement fréquentées par les ornithologues amateurs jusqu'à présent.

Bien que le Tétràs à queue fine soit probablement plus commun dans le nord du Québec, de la frontière ontarienne jusqu'au lac Mistassini vers l'est, très peu d'aires protégées ont jusqu'ici été établies dans l'aire de répartition québécoise de l'espèce. Les secteurs des lacs Vaudray et Sabourin se trouvent à la limite sud de la distribution connue de l'espèce au Québec. S'il s'avérait que le Tétràs à queue fine niche dans les aires de biodiversité projetées, cette présence constituerait un attrait important pour les ornithologues du sud de la province qui

viennent en Abitibi spécifiquement pour voir cette espèce à distribution restreinte au Québec.

La Paruline à gorge grise

Dans un feuillet d'observation daté du 26 juin 1976, Jacques Chabot et Huguette Préfontaine consignent l'observation suivante : « *Nidification de la Paruline à gorge grise à Joannès (Rouyn-Noranda). Un nid fait d'herbes sèches et de feuilles mortes contenant 5 oeufs. Je n'ai vu que la femelle. Elle porte un cercle blanc parfait autour de l'oeil. La gorge est brun-grisâtre. Elle est très farouche. Je n'ai pas vu les jeunes. Le propriétaire du terrain où j'ai trouvé le nid m'a dit que les oeufs ont éclos le 2 juillet et les jeunes n'y étaient plus le 9 juillet. Lui également a bien vu le cercle blanc autour de l'oeil* ». ***Cette observation est peu banale puisque jusqu'à ce jour, il s'agirait de la seule observation d'un nid de cette rare paruline au Québec!*** En effet, lors des travaux de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional, l'espèce n'a été signalée que dans 21 des 2 464 parcelles d'inventaire. Toutes les observations sont limitées à l'Abitibi et au nord du Québec, jusqu'au Saguenay-Lac-St-Jean vers l'est. Malheureusement, l'observation rapportée a été réalisée il y a 28 ans déjà. Le lieu exact de l'observation est inconnu, et la présence actuelle de l'espèce dans les limites de la réserve demanderait à être vérifiée. En région, on la retrouve localement dans les pinèdes grises, parfois dans la lisière boisée des tourbières, ou dans de très vieilles pessières ouvertes. Très peu d'aires protégées, voire aucune sinon le Parc National d'Aiguebelle et potentiellement le secteur de la réserve écologique des dunes de Berry, ne protègent des habitats utilisés par cette espèce au Québec à l'heure actuelle.

Autres espèces « vedettes »

En plus des deux espèces précédentes, on retrouve d'autres espèces typiques de la forêt boréale qui peuvent être un attrait pour les ornithologues, notamment ceux provenant du sud de la province : Tétràs du Canada, Chouette épervière, Pic à dos rayé, Pic à dos noir, Mésangeai du Canada, Mésange à tête brune, Paruline à couronne rousse, Bec-croisé bifascié. Sans être rares à l'échelle régionale, elles forment toutefois un cortège d'espèces boréales pouvant ajouter un attrait ornithologique aux aires projetées.

Conclusion

Les aires de biodiversité projetées permettraient de protéger un échantillon représentatif de l'avifaune régionale, et même d'ajouter des sites de conservation pour quelques espèces rares à l'échelle du Québec. Le potentiel ornithologique de ces aires est toutefois peu connu à l'heure actuelle, en particulier pour le secteur du Lac Sabourin. La richesse aviaire est certainement plus grande que ce

que les données actuelles laissent présager. La SLOA appuie sans réserve la création de ces aires de biodiversité, ce qui rejoint ses objectifs de conservation de la faune aviaire.